

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****Du lundi 20 juillet 2020 à 20h00, à la salle des fêtes**

Réunion ce jour sur convocation à l'ensemble des conseillers par mail du 13/07/2020

**Ordre du jour :**

1. Validation du compte-rendu du 23 juin 2020
2. Vote Budget primitif Lotissement 2020
3. Choix coordonnateur recensement 2021
4. Autorisation poursuites Trésorerie
5. Garantie Prêt OPH
6. Renouvellement convention e-lum
7. ONF : coupes 2020 et modification surfaces
8. Terre Emeraude : convention prestation services facturation, encaissement et reversement de la redevance assainissement collectif
9. Devis nettoyage réservoirs
10. SIDEC : devis élaboration RPQS + renouvellement matériel informatique
11. Retour travaux commissions
12. Sécurité routière
13. Questions diverses

**Présents :** Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Cédric CHARRIERE, Céline COLAS, Michel CUINET, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann PATULA, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (11 présents)

Thierry JANIER-DUBRY est élu secrétaire de séance.

Avant le début de la séance, Mme le Maire demande aux conseillers de se prononcer pour changer le point 4 qui ne nécessite pas de délibération par « subventions 2020 aux associations ». Les conseillers acceptent ce changement de point à l'unanimité.

**1. Validation du compte-rendu du 23 juin 2020**

Le compte-rendu est lu et adopté à l'unanimité après avoir ajouté quelques précisions en questions diverses.

**2. Vote Budget primitif Lotissement 2020**

Le budget Lotissement 2020 « En Mal Pommier » est voté à l'unanimité

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Investissement	442 029.00 €	442 029.00 €
Fonctionnement	442 029.00 €	442 029.00 €

**3. Choix coordonnateur recensement 2021**

Le recensement de la population, prévu en janvier 2021, nécessite la nomination d'un coordonnateur. Le conseil désigne à l'unanimité la secrétaire de mairie, Claude Guyétant, rôle qu'elle avait déjà tenu en 2016 lors du dernier recensement.

#### **4. Subventions aux associations**

Madame le Maire rappelle que les subventions sont attribuées aux associations locales lorsque celles-ci organisent des manifestations sur la commune. Elle précise que compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid 19, les manifestations prévues ont été annulées.

Néanmoins, Madame TISSOT propose au conseil municipal d'attribuer des subventions aux associations pour l'exercice 2020 en se calquant sur les montants attribués en 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les sommes suivantes aux associations :

- ADMR de Clairvaux les lacs : 30 euros
- Amicale des donateurs de sang de Clairvaux les Lacs : 30 euros
- APEI St Claude : 30 euros
- FC Pont de la Pyle : 305 euros
- Le souvenir français : 30 euros
- Coopérative scolaire de Meussia : 152 euros
- Foyer rural de St Maur (triathlon) : 30 euros
- Pupilles école publique : 30 euros
- Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Meussia : 305 euros
- Foyer rural de Meussia : 305 euros
- Le bois Joli : 305 euros
- Valentin HAUY (malvoyants) : 30 euros
- Sou des écoles : 305 euros

Soit un total de 1887 euros.

#### **5. Garantie Prêt OPH**

La commune est cautionnaire du prêt contracté par l'OPH pour la rénovation du bâtiment HLM, réalisée il y a quelques années. L'OPH vient de renégocier ce prêt après de la banque. Il est donc nécessaire pour la commune de prendre une nouvelle délibération incluant les nouvelles modalités de ce prêt. Le conseil accepte à l'unanimité.

#### **6. Renouvellement convention e-lum**

La commune a signé en 2014 une convention auprès du SIDEC sur 6 ans pour la gestion de l'éclairage public (exploitation - maintenance des points lumineux et travaux d'intervention). Durant ces 6 années, trois tranches de travaux sur le réseau électrique ont été menées.

Aujourd'hui, afin de continuer à bénéficier des mêmes services (exploitation + maintenance + entretien préventif + nettoyage, il convient de prendre une délibération pour le renouvellement de la convention.

Le conseil accepte à l'unanimité (A noter que Maxime Ballaud ne prend pas part au débat ni au vote).

#### **7. ONF : coupes 2020 et modification surfaces**

La commission bois s'est réunie autour de M. FOURNIER et M. BRET. Il a été évoqué le renouvellement du plan d'aménagement qui concerne la gestion de la forêt communale fin 2020/début 2021. La forêt souffre avec le changement climatique.

Sur le plan précédent la commune a réalisé 22 000 €/an de recettes et 3000 €/an en dépenses d'investissement, ce qui représente 50 €/ha/an de plus-value. Avec la nouvelle période qui s'annonce difficile, il va falloir penser à une nouvelle phase de travaux sylvicoles et des zones à reboiser.

- L'assiette des coupes 2020 proposée par l'ONF doit être validée.

Au départ, des coupes devaient être réalisées dans plusieurs parcelles mais dans un souci de solidarité, la commune accepte de ne pas procéder à ces coupes afin d'essayer de réduire l'impact de la crise « scolytes ».

Seule la parcelle 8 en feuillus pour un volume d'environ 100m<sup>3</sup> sera coupée. Le conseil accepte à l'unanimité.

- La surface forestière de la forêt communale relevant du régime forestier doit être légèrement modifiée. Elle passe de 341,8037 ha à 341,6106 ha, (soit - 0,19 ha). Le conseil accepte à l'unanimité.

A noter que l'affouage est prolongé d'un an suite à la crise sanitaire.

### **8. Terre Emeraude : convention prestation services facturation, encaissement et reversement de la redevance assainissement collectif**

Pour rappel, la compétence assainissement a été transférée à la Com Com Terre d'Emeraude depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Néanmoins, il a été décidé de maintenir le même système de facturation avec une seule facture eau + assainissement, et de reverser la redevance assainissement à la communauté de communes.

Le conseil accepte à l'unanimité cette décision et demande à Mme le Maire de signer la convention qui s'y rapporte.

A noter que la compétence eau doit revenir à la communauté de communes en 2026.

### **9. Devis nettoyage des réservoirs d'eau**

Deux devis sont proposés pour cette prestation réalisée une fois par an.

SOGEDO : 540 € HT

2PA : 640 € HT

Le choix de la commune, à l'unanimité, se porte sur celui de la Sogedo.

### **10. SIDEC-Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS)**

Le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service, pour l'alimentation en eau potable, est un document établi obligatoirement chaque année par la commune.

Sa rédaction est réalisée par le SIDEC, pour un coût de 438 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité (M. Ballaud n'a pas pris part au vote).

### **11. Renouvellement de matériel informatique**

L'unité centrale du poste de travail du secrétariat est à remplacer, pour cause de vétusté. Deux possibilités sont soumises au conseil :

- soit l'achat d'une nouvelle unité centrale : devis de 1335 €

- soit l'achat d'un ordinateur portable qui offrirait deux fonctionnalités : un deuxième écran avec l'écran existant sur le poste fixe et la fonction ordinateur portable beaucoup plus pratique : devis de 1502 € TTC

Le conseil accepte à l'unanimité le devis de 1502 €.

### **12. Retour travaux commissions**

-Commission Bois : voir le paragraphe 7.

-La commission « salle des fêtes » a travaillé sur le règlement qui sera validé lors d'une prochaine séance du conseil. Il instaure une caution de 20 € pour les jeunes de Meussia mineurs afin de les responsabiliser. Il sera demandé une autorisation parentale en cas de location par un mineur. Un devis pour une cuisinière électrique va être demandé.

### **13. Questions diverses**

- Retour sur le PLUi : Une réunion doit avoir lieu fin juillet pour présenter aux nouveaux maires l'avancement du PLUi.

- Quelques travaux sont à prévoir à l'école durant les congés d'été. L'école de la réussite aura lieu entre le 24 et le 28/8/2020.

- Suite à de nouvelles dégradations sur l'aire de jeux, un nettoyage a été effectué et une affiche a été posée.

- Deux bancs et des nichoirs pour les oiseaux ont été installés le long du Tour du Cochon par Alexandre et Didier.

- L'antenne relais « orange » qui devait se positionner sur la commune le sera sur la commune de Coyron afin de couvrir un maximum d'habitants et Meussia devrait être desservie.

- Plusieurs dépôts de déchets sauvages sont apparus sur la commune. Des panneaux rappelant que cette pratique est interdite et qu'elle représente une infraction, ont été mis en place.

- Une partie des poubelles des charmilles va être déplacée au fond de la cour (Charmilles côté Berrod).

- Les extincteurs ont été contrôlés.

- Fermeture secrétariat mairie : du 1 au 16/8. Réouverture le 18/8  
Fermeture agence postale : du 1 au 23/8. Réouverture le 24/8  
Fermeture du service technique du 10 au 30/8. Réouverture le 31/8.
- Ecole : à la rentrée, 84 élèves sont attendus dont 45 à Meussia (26 CE1/CE2 et 19 CM1/CM2). Le budget du SIVOS a été voté et le coût d'un élève s'élève à 1110.50 €.

#### **14. Sécurité routière**

Comme évoqué lors du dernier conseil municipal, à l'aide d'une carte de la commune, un recensement des points noirs sécurité routière, pour lesquels des aménagements doivent être étudiés, va être établi.

Ces informations seront ensuite transmises au cabinet ABCD pour établir le périmètre de son intervention sur ce dossier.

Compte-tenu de l'heure tardive une réunion de travail est programmée lundi 27/7/2020 à 18 heures.

La séance est levée à 22h20.

Le secrétaire, Michel CUINET

Le Maire, Isabelle TISSOT